

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018

*Malaunay, Salle du Conseil*

### **Débat d'orientation budgétaire, rythmes scolaires, appels à projets...**

#### **1<sup>er</sup> Conseil malaunaysien dans la salle du Conseil rénovée**

#### **Débat d'orientation budgétaire**

Rappelant le contexte national, avec une reprise de l'activité, une tendance à la baisse de la courbe du chômage, et une inflation qui remonte sans impacter cette embellie, le Maire présente le Rapport d'orientation budgétaire (ROB).

Il indique que cependant les économies doivent encore être importantes et portées à nouveau par les collectivités, notamment les plus importantes comme la Métropole Rouen Normandie, pour réaliser les 13 milliards d'euros d'économies attendues par le gouvernement pour ramener la dette des collectivités à 5.8 points de PIB en 2022, au lieu des 8.7 points en 2017.

Le maire a ensuite dressé le bilan de l'exécution du budget de l'année 2017, avec un résultat de fonctionnement cumulé de 2.9 millions d'euros, qui sera consacré au besoin de financement des investissements de 2018, en particulier les travaux de rénovation de la piscine municipale. Concernant les perspectives sur le budget de la collectivité malaunaysienne, la section de fonctionnement sera particulièrement serrée en 2018. En cause, l'effet cumulatif des hausses de prix, mais aussi les dotations de l'Etat qui se tendent à nouveau.

*« Il a été annoncé au niveau national que les dotations de l'Etat aux communes de notre taille ne baisseront plus. Je constate que ce n'est pas vrai. Cette année, elles diminuent à nouveau de 13 000 euros ! Malaunay est passé d'une dotation de 1.1 million à 733 000 euros cette année. J'ai demandé qu'on saisisse la Préfète pour avoir une explication sur cette nouvelle diminution. »* détaille Guillaume Coutey. Il en va de même pour le budget du personnel, qui compose une grosse partie des dépenses de la collectivité au regard des nombreux services municipaux en régie. *« Avec la suppression des contrats aidés, il va sans dire que nous serons obligés de faire des choix. Historiquement la ville de malaunay a toujours « joué » le jeu de mettre en place ce type de dispositif d'insertion professionnelle qui permettent de remettre sur le chemin de l'activité celles et ceux qui en sont éloigné, ou de donner une expérience aux plus jeunes. Ce ne sera plus possible, la ville aura donc à restreindre ses interventions si cette décision nationale est maintenue. »*

Les perspectives en investissements sont moins tendues. La dette de la collectivité est en baisse avec un encours de 2,9 millions d'€, avec un taux de désendettement de 3.9 années. A noter que depuis plusieurs années, la commune a fait le choix d'autofinancer ses dépenses d'équipement en s'abstenant de recourir à l'emprunt, et de mener une politique active de recherche de financements très variés et conséquents. 2018 s'inscrit dans la poursuite des grands équipements

et travaux engagés. Enfin, sur la fiscalité, l'élaboration du budget en cours vise à respecter l'engagement pris en 2014 de ne pas augmenter les taux communaux jusqu'en 2020. Le Maire précise que les habitants ont même vu leurs impôts locaux baisser l'an dernier :

*« la municipalité a fait le choix de ne pas répercuter les taux de fiscalité du syndicat du collège qui a été dissout sur les taxes communales. Nous n'étions pas obligés de le faire. Sur la taxe des ordures ménagères, il y a aussi, dans le cadre du lissage de la TEOM sur 10 ans par la métropole, une baisse sur la facture de chaque administré. »*

Néanmoins, Guillaume Coutey alerte sur le désengagement de l'Etat et la suppression de soutiens aussi des autres collectivités.

*« Maintenir le niveau de service aux habitants est un enjeu de taille et une volonté forte de l'équipe municipale. En tant que maire, je peux assumer les choix qui dépendent de moi, mais la baisse des dotations de fonctionnement de plus de 400 000€ entre 2011 et 2018 et qui se poursuit, maintenant la suppression des emplois aidés, le désengagement du Département par exemple au financement des Centres de loisirs, celui de la Région sur les subventions à l'achat des instruments de l'école de musique, cela commence à faire beaucoup et ce sont autant d'exemples de coups portés aux élus locaux qui défendent le service public et le bien vivre ensemble. On ne peut pas faire un gâteau sans œuf, farine, beurre. Les choix à faire deviennent de plus en plus dur et les habitants doivent en avoir conscience. »*

A noter que conformément à la loi cette délibération fera l'objet d'une communication au président de l'EPCI, dont la commune est membre, ainsi que d'une publication officielle, notamment sur le site internet de la ville.

### **Fisac (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)**

En 2016 la Ville de Malaunay a répondu à l'appel à projets lancé au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) pour le financement d'une opération collective en milieu urbain à Malaunay, une subvention de 12 919 € est accordée à la commune par le Ministère de l'Economie et des Finances, sur la base du dossier global de projets présenté.

*« Notre Fisac inclue notamment l'amélioration de la signalétique commerciale et d'entrée de ville, les aménagements techniques pour accueillir un marché dont des toilettes publiques rénovées, la proposition d'une boutique éphémère, la mise en place de poubelles de tri sur les événementiels, parmi d'autres propositions »* indique Sylvie Duclos, Déléguée au commerce.

Une convention est ainsi à signer entre l'Etat, représentée par la Préfète de Région et la commune, votée par le Conseil.

### **Appel à projet auprès de la Fondation de France**

La Ville de Malaunay a souhaité répondre à l'Appel à projet de la Fondation de France intitulé « la transition écologique, ici et ensemble » qui s'adresse à des collectifs locaux organisés, dont les communes de moins de 10 000 habitants. La candidature de la commune à l'appel à projet s'inscrit

dans le prolongement et l'approfondissement de son partenariat avec l'ADEME sur les changements de comportements et s'appuie sur l'expérience de conduite d'une multitude d'actions déjà engagées pour mobiliser les acteurs (habitants, associations, entreprises, artisans et commerçants).

*« L'objectif est de travailler à l'issue de ce projet à la création puis la mise en œuvre d'un modèle de gouvernance partagée avec les citoyens pour se donner les moyens de porter à la bonne échelle cette transition vers des modes de vie post-carbone, solidaires, écologiques et durables »* explicite Guillaume Coutey.

Le Conseil salue cette initiative et vote une demande de subvention auprès de la Fondation de France et tout autre partenaire privé pour contribuer à la réalisation de ce projet.

### **Rapport sur la qualité et le service de l'eau**

Le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau est présenté à l'Assemblée.

M. Rickvaert, Président de l'association Vallée du Cailly Environnement, intervient sur le dépassement ponctuel à l'Atrazine et sur la situation de la qualité de l'eau à Malaunay. *« Nous ne sommes pas les plus mal lotis, les efforts doivent être maintenus, pour avoir une eau conforme mais aussi bonne pour les habitants. Le charbon actif est une des solutions, j'ai espoir qu'il soit mis en place ici comme c'est le cas dans d'autres territoires »*.

*« Je salue l'engagement de l'association Vallée du Cailly environnement, mobilisée sur les enjeux de qualité de l'eau et assurant régulièrement un rôle de lanceur d'alerte. C'est une chance pour Malaunay de voir ce travail mené par des citoyens engagés. »* complète le Maire, qui rappelle que la ville a demandé à la Métropole en janvier dernier, que des améliorations soient faites en termes de traitement de l'eau.

### **Site de l'ancien Franprix : étude de faisabilité urbaine, technique et économique avec l'établissement public foncier de Normandie**

La mission première de l'établissement public foncier de Normandie (EPFN) est d'éclairer et d'accompagner la politique foncière des collectivités. Elle peut ainsi procéder à l'acquisition et au portage des terrains nécessaires à la réalisation de leurs projets et accompagne les communes dans leurs projets de développement socio-économique.

Dans ce cadre, Malaunay sollicite l'EPFN pour une étude de pré-faisabilité sur l'ancien site de Franprix, pour fournir à la ville un outil juridique opposable à tout projet en incohérence avec le souhait de développement et mise en valeur de cette entrée de ville.

Le Conseil valide cette délibération.

### **Rythmes scolaires : la ville suit le choix des nouveaux temps votés par les parents pour la rentrée 2018-2019**

Dans le cadre de la possibilité de déroger à la règle des 4,5 jours Malaunay, une réflexion a été engagée en octobre 2017 avec les représentants des associations de parents d'élèves, qui s'est

poursuivie avec plusieurs réunions de concertation avec tous les acteurs éducatifs (les Directrices des écoles, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, les représentants des associations de parents d'élèves, les services municipaux).

Le 19 février a été organisé un vote auprès de tous les parents dont un enfant est scolarisé dans l'une des écoles de la Ville sur la base d'un maintien à la semaine de 4.5 jours ou un retour à la semaine de 4 jours. Sur les 620 élèves, 75.25 % des parents ont voté pour un retour à la semaine de 4 jours.

Cette concertation s'est clôturée par l'organisation d'un conseil d'école dans les établissements convoqués à la demande du Maire afin de recueillir la décision des enseignants et représentants des associations de parents d'élèves eu égard, des résultats du vote réalisé auprès des parents.

Chaque conseil d'école s'étant prononcé en faveur de cette adaptation, la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale en a été informé par courrier en date du 26 Février 2018.

Le Conseil a acté l'organisation scolaire à compter de la rentrée 2018 sur 4 jours par semaine selon les modalités suivantes : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.